



Une aide de l'État pour
un logement économe
et écologique

L'Anah : aides et Point Rénovation Info Service (PRIS)

Mercredi 28 mars

Hélène CHAUVÉAU



MINISTÈRE
DE L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES
ET DU LOGEMENT



L'Anah 14 : Point Rénovation Info-Service

- Conseille les ménages qui souhaitent se lancer dans un projet de rénovation
- Oriente vers des conseillers habitat indépendants :
 - les opérateurs agréés par l'Anah si les ménages sont éligibles : CDHAT, INHARI et SOLIHA
 - l'espace info énergie
- Les conseillers habitat :
 - donnent des conseils techniques sur le projet de rénovation
 - recherchent des financements (Région, Conseil Départemental, CITE, Eco-PTZ, caisses de retraite, Anah, etc)



Comment contacter le PRIS, situé à l'Anah 14 ?

- Numéro national : 0 808 800 700

- DDTM 14

10 boulevard du général Vanier

14 052 Caen Cedex 4

- 02 31 43 16 13

- Ddtm-anah@calvados.gouv.fr



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Types d'aides

- Maintien à domicile / autonomie > diagnostic autonomie + évaluation GIR
- Economies d'énergie > évaluation énergétique avant/après travaux. Gain énergétique d'au moins 25 %
- Remise en état d'un logement dégradé > grille de dégradation
- Copropriétés dégradées
- Rénovation énergétique des copropriétés fragiles



Conditions

- Logement construit depuis plus de 15 ans
- Ne pas avoir bénéficié d'un PTZ acquisition/amélioration pour l'achat du logement au cours des 5 dernières années
- Conditions de ressources
- Ne pas avoir commencé les travaux avant de déposer le dossier
- Occuper le logement, en tant que résidence principale, au moins pendant 6 ans



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Partenariats possibles avec l'Anah

- Le protocole territorial « Habiter mieux »
- L'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
- Le programme opérationnel de prévention et d'accompagnement des copropriétés (POPAC)



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Appartement 5 pièces 92m² 4ème étage

Projet de travaux : 12717€ TTC

Habiter Mieux et autonomie : remplacement des menuiseries, installation d'une VMV, remplacement de la baignoire par une douche,



1 adulte
revenus très modestes

Gain
énergétique
39 %



PLAN DE FINANCEMENT

Anah Energie	4 359 €
Anah autonomie	1 575 €
Anah Prime Habiter Mieux	2 500 €
Ville Prime Habiter Mieux	500 €
Conseil Départemental APA	651 €
TOTAL AIDES	9 585 €
75% de subventions ou prêts sociaux	
Reste à charge	3 132 €

DÉPENSES MENSUELLES DE CHAUFFAGE

➤ Avant travaux :	127 €
➤ Après travaux et extension :	77 €
➤ Economie :	50 €



Exemples Vire-Normandie (opérateur : CDHAT)



Saint-Germain-de-Tallevende

Dossier Habiter Mieux

Logement occupé par une famille de 4 personnes (PO modestes).

Travaux : isolation des combles, menuiseries extérieures

Travaux	13 360 €
Anah 25%	3 166 €
Etat	1 266 €
Vire Normandie Habiter Mieux	500 €
Total des aides non remboursables	4 932 €
Reste à charge (apport personnel)	8 428 €
Gain annuel sur la facture énergétique	900 €



Roullours

Dossier Habiter Mieux

Logement occupé par une personne âgée (PO très modestes).

Travaux : isolation du grenier, du plancher bas et menuiseries extérieures

Travaux	10 192 €
Anah 40%	3 864 €
Etat	966 €
Vire Normandie Habiter Mieux	500 €
Total des aides non remboursables	5 330 €
Reste à charge (apport et caisse de retraite)	4 862 €
Gain annuel sur la facture énergétique	1 000 €